

# Projet de l'accueil extrascolaire de l'école de Calonne

## 1. Adresse

Ecole Communale de Calonne (Antoing Rive Gauche)  
Rue Albert 1<sup>er</sup>, 9  
7642 CALONNE

## 2. Objectifs du service d'accueil extrascolaire dans l'école

- Proposer aux enfants et aux parents la même offre d'accueil et après les heures de classe
- Assurer un accueil sécurisé et adapté pour les enfants de l'école par du personnel qualifié
- Répondre au mieux aux souhaits et besoins des enfants en proposant des activités dirigées facultatives et semi dirigées avec du matériel adapté
- Favoriser la relation entre les parents et l'école (direction, enseignants, enfants, ETC)

## 3. Pouvoir organisateur

- L'accueil est organisé par la commune d'Antoing, l'Echevin de l'enseignement est Alain Boucaut
- Chaque école de l'entité dispose de son propre programme d'accueil, certains points sont donc différents
- Adresse de l'administration communale d'Antoing : Place Bara, 19 7640 ANTOING, Tél : 069/44 69 01

## 4. Périodes d'accueil

- Le matin de 7h à 8h10 tous les jours de la semaine
- Le soir de 15h10 à 18h tous les jours sauf mercredi
- Le mercredi, l'accueil est organisé sur Antoing à la Maison des enfants pour les 2 à 6 ans et au Foyer socioculturel pour les enfants de 6 ans jusqu'à 12 ans (ou 6<sup>ème</sup> primaire)
- Le mercredi dans l'implantation de Calonne, l'accueillante arrive à 12h, la cour est surveillée jusqu'à 12h20 ensuite les enfants rentrent pour diner (tartines, pas de repas chaud le mercredi). Vers 13h, nous sortons attendre le bus de 13h15 direction Antoing pour l'accueil centralisé. Les écoles de l'entité sont alors réunies
- Les activités se terminent à 16h. A 16h15, le goûter est fourni par l'accueil centralisé. Une garderie est en place jusque 18h
- Pour les primaires, les devoirs sont effectués avec les accueillantes

## 5. Personnes de contact

- Le directeur : Stéphane Detournay Tél : 069/44 30 78
- Les accueillantes : Marie-Pierre Conratte et Mélody Lheureux joignables au même numéro ou dans l'établissement aux heures de l'accueil

## 6. Règlement d'ordre intérieur

- Les renseignements généraux concernant l'établissement de Calonne sont repris dans le règlement d'ordre intérieur

## 7. L'accueil de « la garderie »

- Le projet de l'accueil extrascolaire est conçu pour tous les enfants de l'école
- Permettre à l'enfant de participer à des activités de jeux libres ou des activités plus ciblées comme le coloriage, le découpage, le jeu de société
- L'enfant peut également décider de jouer seul ou de ne pas jouer du tout et s'offrir un moment de détente et de calme tout en respectant les autres

## 8. Le matin

- L'accueil est organisé de 7h à 8h10 dans le réfectoire de l'école
- Les enfants peuvent apporter leur déjeuner et se mettre auprès de l'accueillante ou à une autre table (selon leur envie)
- Le matin, des coloriages et des livres sont proposés. A 8h, les enfants profitent de la cour pour accueillir les enfants qui arrivent à l'heure de l'école.

## 9. Le soir

Plus ou moins 30 enfants sont présents chaque soir.

- Les maternelles jouent dans la cour librement (selon la météo), dans le local avec des legos, des barbies, des poupées, des petites voitures jusque 16h, les enfants peuvent goûter à la garderie
- Les primaires sont à l'étude dirigée jusque 16h sauf le vendredi
- Une accueillante gère les devoirs de la 1<sup>ère</sup> année primaire

- A 16h, les enfants sont dans la cour, ils peuvent alors échanger entre eux, discuter, jouer au ballon, goûter
- Vers 16h30, nous rentrons ou si la météo est vraiment idéale, nous profitons de l'espace vert et de la cour carrelée
- Par temps pluvieux, les enfants choisissent plutôt des jeux de société, des coloriages, des devinettes, ...
- Aux périodes de fêtes, un bricolage est proposé (Halloween, St-Nicolas, etc), les enfants peuvent y participer

## 10. Local de l'accueil

L'accueil est aménagé dans une moitié du local « réfectoire ». Les accueillantes disposent de tables et de chaises en suffisance et de 3 armoires pour le rangement du matériel « jeux, peintures,...)

Pour se laver les mains ou aller aux toilettes, les enfants se rendent dans le bâtiment principal de l'établissement (tout proche du réfectoire). L'accueil ne dispose pas de coin « repos » mais lorsqu'un enfant est vraiment fatigué, l'accueillante installe une couchette (à disposition dans les classes maternelles) dans un coin plus calme du réfectoire.

## 11. La santé

Si un enfant est malade, le même système de couchette est mis en place. L'accueil a 2 trousse de secours avec sparadrap, éosine,... Si toutefois l'accueillante a besoin d'autres choses, elle dispose des clés de l'école et peut aisément trouver des produits plus spécifiques (coups, brûlures, chutes...)

Des règles fondamentales sont aussi fixées ; se laver les mains, ramasser les papiers, avoir de bonnes collations...

## 12. Relation enfants / accueillante

Le matin, l'accueillante propose un déjeuner avec elle (déjeuner apporté par l'enfant ex : tartines). Elle discute avec les enfants du week-end, de la veille, des différents projets, de leurs goûts et des envies pour les activités du soir.

Si un enfant ressent le besoin de parler, de se confier, d'expliquer une situation, il peut le faire, l'accueillante écoute, conseille mais ne juge pas. L'échange se fait par des moments privilégiés où l'accueillante discute avec l'enfant et agit selon ses besoins.

L'accueillante gère les conflits en écoutant les différentes parties concernées, l'accueillante garde son calme et essaie de comprendre la raison du conflit. Les conflits sur le sexe, la race, la religion, le handicap ne sont pas tolérés. Les accueillantes veillent à l'éducation des enfants qui fréquentent l'accueil, au niveau du vocabulaire, des attitudes...

Si un enfant est triste, l'accueillante se met à la hauteur de l'enfant et essaie de comprendre la tristesse, voix rassurante et calme. Elle lui pose des questions simples (que se passe-t'il ?, tu as l'air tout triste ?, ça ne va pas, tu veux me raconter ?...)

Pour aider les enfants à devenir plus autonomes et à développer leur confiance en soi, les enfants ont des projets qu'ils réalisent (seul ou en groupe). Ils sont responsables des jeux, du rangement dans les armoires. Des concours de coloriage sont organisés, des gagnants sont désignés par vote par les enfants eux-mêmes.

### 13. Les enfants ayant des difficultés

Pour les difficultés motrices (chaise roulante), l'école n'est pas adaptée car il y a beaucoup de marches (entrée, réfectoire,...)

Pour des difficultés intellectuelles ou comportementales, les accueillantes font au mieux pour pouvoir encadrer les enfants. Les enfants ne seront pas jugés sur leur « difficulté » si celle-ci est connue de l'accueillante afin de pouvoir agir en connaissance de cause.

### 14. Relation parents / accueillante

A l'heure où les classes sont fermées (horaire extrascolaire). Les accueillantes assurent une relation d'entente et de relai avec les collègues enseignants. Les accueillantes privilégient le rapport éducation – enfant où chacun se trouve sur la même longueur d'ondes.

Les grands points :

- politesse
- respect (des autres, du matériel,...)
- bien-être à la garderie (différentes activités...)

Les accueillantes servent également d'intermédiaires pour les parents qui ne peuvent rencontrer les enseignants.

Pour tenir compte des attentes de parents, les accueillantes leur demandent leurs avis sur certaines choses. Elles discutent avec les parents pour connaître les goûts des enfants, échangent des avis.

### 15. Collaboration avec d'autres services

L'école ne se trouve pas tout près du Centre de lecture ou de la ludothèque. La collaboration est donc très réduite.

### 16. Le matériel

Les enfants disposent de matériel simple ; de la colle, des ciseaux, de la peinture, des jeux de société, de coopération. Ils disposent aussi de jeux d'extérieurs ; ballons, cordes à sauter...

### 17. Les formations des accueillantes

Des formations sont obligatoires dans le contrat proposé par l'employeur.